

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal de Vatteville-la-Rue

L'an deux mille seize, le dix huit janvier à dix huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques CHARRON, Maire.

Etaient présents : M. Charron, M. Somon, Mme Lemarchand, Mme Leroy, Mme Danger, M. Leprince, Mme Lefebvre, M. Emerald, Mme Bocca, Mme Théroude

Etaient absents excusés : M. Leclère, M. Lecoq, Mme Agnès, M. Lenormand

Etait absent non excusé : M. Quertier

Secrétaire de séance : Mme Danger

Date de convocation : 5 janvier 2016

INTERCOMMUNALITE

AVIS SUR LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) CAUX VALLEE DE SEINE 2016 – 2021

Délibération n° 2016/01

Monsieur le Maire, expose :

« Par délibération en date du 28 janvier 2014, la Communauté de communes Caux vallée de Seine a lancé la révision de son Programme Local de l'Habitat. Une première phase d'étude avait pour but de déterminer les besoins et enjeux en matière d'habitat. Une 2^{ème} phase, en concertation étroite avec élus et partenaires de l'habitat, a permis de définir les grandes orientations stratégiques, et les objectifs de production de logements, à savoir la construction de 1 760 logements dont 420 logements locatifs aidés et 130 logements en accession sociale. Ces objectifs de construction ont été déclinés sur les 47 communes du territoire Caux vallée de Seine.

Le rythme de construction reste dynamique, tout en privilégiant la construction dans les pôles urbains. Cette ambition, si elle est atteinte, devrait permettre l'accueil de 2 300 personnes supplémentaires sur le territoire Caux vallée de Seine.

Le projet de PLH a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation, groupes de travail ou encore d'ateliers thématiques afin que chaque commune ait la possibilité de s'exprimer en vue de s'accorder vers un projet commun.

Le programme d'actions a pu être défini et 21 actions ont été déclinées afin de mettre en œuvre la future politique communautaire de l'Habitat des six prochaines années. Cette dernière sera marquée par des ambitions fortes en termes de construction et de rénovation de logements, de maîtrise foncière, ou encore de suivi et d'animation du PLH. Un budget de 852 000 € annuel, à enveloppe fermée, lui sera associé.

Par délibération en date du 3 novembre 2015, la Communauté de communes Caux vallée de Seine a arrêté le Programme Local de l'Habitat et l'a transmis pour avis aux quarante-sept communes du territoire.

Au vu de ces avis, une délibération sera à nouveau soumise au conseil communautaire pour amender en tant que de besoin le projet de PLH qui sera alors transmis au Préfet. Ce dernier sollicitera l'avis du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Au terme de ces consultations et des éventuelles modifications, le PLH pourrait être définitivement adopté en conseil communautaire au 2^{ème} trimestre 2016. »

Vatteville-la-Rue

Objectifs de production de logements et gain de population

Objectifs de logements à produire : 20

Gain de ménage pressenti (ou résidence principale supplémentaire) : 16

Gain de population pressenti : 30 à 40

Objectif de production de logements locatifs conventionnés et en accession aidée

Objectifs en logements locatifs aidés

% de locatif conventionné à produire : 10 %

Nombre de logements locatifs aidés à produire : 2

Objectifs en accessions aidées

% d'accessions aidées : 5 %

Nombre d'accessions aidées : 1

Objectif de répartition de la production nouvelle par formes urbaines et densité

Individuel pur : 12

Individuel groupé : 8

Collectif : 0

Densité nette de la production nouvelle estimée : 19

Foncier nécessaire sur le PLH (en ha) : 1,1

Si cette proposition recueille votre accord, je vous propose d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L302-1 à L302-4 et R302-2 à R302-13 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 janvier 2014 engageant la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat Caux vallée de Seine (2016-2021)

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 3 novembre 2015 arrêtant le projet de Programme Local de l'Habitat Caux vallée de Seine (2016-2021),

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus, Après en avoir délibéré, décide d'émettre, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de P.L.H présenté par la Communauté de communes Caux vallée de Seine,

La séance est levée à 20 h 30 minutes

CHARRON Jacques	SOMON Sylvain	LEMARCHAND Gisèle
LECLERE Vincent	LEROY Corine	DANGER Jeannine
LEPRINCE Philippe	LEFEBVRE Aurélie	LECOQ Dominique
AGNES Mireille	EMERALD Didier	BOCCA Véronique
LENORMAND Didier	THEROUDE Brigitte	QUERTIER Michel